

Edito

La nouvelle maison communale Lucien Zmuda* vient compléter le maillage d'équipements publics construits sur la commune.

C'est un équipement structurant pour Collégien car il concerne tout un pan de la vie locale : les enfants dans le cadre du service à l'enfance, les personnes âgées pour les activités des "Collégiens du 3e âge", certaines associations pour leurs activités régulières comme pour leurs réunions et bien sûr les Collégeoises et Collégeois dans le cadre de leurs fêtes.

Ce lieu, que nous avons voulu polyvalent, modulable, ouvert, permet à différents publics d'évoluer ensemble et rend ainsi compte du dynamisme de notre commune.

Une attention toute particulière a été portée à l'esthétique du bâtiment. Nous avons également veillé à y appliquer un certain nombre de normes de Haute Qualité Environnementale.

Nous vous souhaitons de passer des moments agréables dans ce nouvel équipement communal,

**Le maire,
Michel Chartier**



La vie de la maison communale

Espace 3^e âge



La salle 4 (cf. plan au dos) accueille les activités des "Collégiens du 3^e âge". Ouverture pour les activités régulières (chevaux, scrabble, belote, triominos, bibliothèque...) : les lundis et jeudis de 14 h à 17 h. Elle accueille également les activités festives de l'association : repas, rencontres intergénération...



+ Le minibus
La commune a mis en place un transport spécifique pour le club du 3^e âge

+ Potager pédagogique
du service à l'enfance



Service enfance



Dans le cadre des activités du service à l'enfance, les enfants et les animateurs utiliseront les locaux le mercredi.

Vie associative



La maison communale accueille les activités régulières et occasionnelles des associations en complément du gymnase. Des vestiaires sont également mis à disposition des sportifs évoluant sur les terrains extérieurs.

+ salle de réunion et bureau
pour les associations



Une convention d'utilisation lie les associations et la commune qui met gratuitement à disposition ces installations.

Vue imprenable sur toute la vallée de la Brosse !



Location aux particuliers

Pour les fêtes familiales... quatre formules de location :

Salle 1 (192 m²) : 300 euros
Salle 1+2 (283 m²) : 550 euros
Salle 1+2+3 (379 m²) : 900 euros
Salle 3 (96 m²) : 150 euros
Salle 3 si la salle 2 n'est pas déjà occupée.

La location se fera du samedi 9h00 au dimanche 18h00.

Matériel à disposition
- Mobilier
60 tables /355 chaises

- Cuisine

Salle 1 : Un lave-vaisselle industriel, une armoire chauffante, un réfrigérateur, un évier.
Salle 3 : une kitchenette avec un réfrigérateur et un évier.

Le contrat de location et le règlement intérieur sont à retirer en mairie (voir au dos).

* Lucien Zmuda :
maire de Collégien de 1983 à 1995.

Plan de la maison communale Lucien Zmuda

- **salle 1, 2 et 3** : activités du service à l'enfance, associatives et locatives.
- **salle 4** : activités du club du 3ème âge.
- **salle de réunion** : réunions et activités associatives.
- **local de stockage** : stockage du matériel dédié à la Vie Locale.
- **location des salles 1, 2 et 3** : pour les particuliers.
- **vestiaires au rez-de-chaussée** prévus pour les activités sportives d'extérieur des associations évoluant sur le terrain des Saules.



La maison communale mode d'emploi

Pour les particuliers

Pour toute réservation, retrait du contrat de location et du règlement intérieur, contacter l'accueil de la mairie
Tél. 01 60 35 40 00.

Pour les associations

Référente de la Maison communale Lucien Zmuda,
Caroline Fratello, chargée de mission Vie locale
Tél. 01 60 35 40 00.

Pour les Collégiens du 3e âge

Présidente Denise Bourgeois
Tél. 01 60 35 93 05.

Pour le service à l'enfance

Service à l'enfance de la commune
Tél. 01 60 35 40 00.

Mairie de Collégien
8 place Mireille Morvan BP 80 Collégien
77615 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél. 01 60 35 40 00
Fax. 01 60 35 90 71
Site : www.mairie-de-collégien.fr

3e âge
Vie associative
Service enfance
Particuliers

La maison communale mode d'emploi



MARNE-et-GONDOIRE
communauté d'agglomération